

Congo : Signature d'un accord de paix

Partage international n° [173](#) - Février 2003

Après des semaines d'intenses négociations et de pressions internationales, un accord historique a été signé par les rebelles congolais et le gouvernement de la république démocratique du Congo, mettant ainsi fin à quatre ans de guerre féroce. Cette entente fait suite aux accords de paix signés par ce pays avec l'Ouganda et le Rwanda, deux pays ayant apporté leur soutien aux rebelles.

Cette entente diffère des précédentes du fait que tous les partis impliqués l'ont signée. Elle définit le partage du pouvoir et un gouvernement de transition qui sera en place jusqu'à ce que le pays puisse tenir des élections démocratiques, dans deux ans. Le président du Congo, Joseph Kabila, dirigera le gouvernement de transition avec quatre vice-présidents : un représentant de chacun des deux principaux groupes de rebelles, un autre du parti

politique de Kabila actuellement au pouvoir, et un membre de l'opposition non armée. Les ministères de ce gouvernement de transition seront répartis entre ces différentes tendances.

Tous s'entendent pour affirmer que le test consistera dans l'application de cette entente. Selon un membre de l'équipe gouvernementale de négociation : « *Les Congolais ont déjà suffisamment souffert au cours des quarante dernières années. Je crois que c'est maintenant assez.* »

Congo

Sources : The New York Times, Etats-Unis

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)